

[Texte]

us pay shortly; legal fees in the United States. That exactly puts us in the same position.

Fifth: the bill should address the restructuring activities which will take place on P.E.I. with the four assets owned by the new Nova Scotia company, Georgetown Seafoods, and the three National Sea plants in Morell, Summerside and Charlottetown, and provide for them the means of future long-term operation and related board representation. In other words, we are asking here that if Bill C-170 goes into effect, National Sea and Nickerson plants in Prince Edward Island—I think there are four . . . that we have some agreement with the federal government on these owned plants so we can get sufficient quota to operate the plants that already exist there.

Sixth: that in the restructuring agreement no monopoly situation should be established for a particular shipyard in the construction of replacement fishing trawlers for the Atlantic fishery at the direct expense of shipyards in other Atlantic provinces. In other words, let the business go wherever the business wants to be, and not have it dedicated to one province only.

• 2025

I have a little footnote here: Members of the committee, we are very fearful of future investments by our independent operations in P.E.I. if this bill goes through without significant change. Indeed, we question whether there will be much of an industry at all.

We wish to thank the committee for giving us this opportunity to present our views and hope that the issues raised here will bear fruit in providing the necessary amendments to Bill C-170.

I want to thank you for your patience and guidance, Madam Chairman, and for allowing me to stray all over.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I think Mr. Roy Lambie is also here with you tonight . . .

Mr. Pratt: Yes. I am sorry.

The Chairman: —the manager of the Usen Fisheries Plant in Prince Edward Island.

Mr. Baker has sent me a note saying that he wants to move a motion.

Mr. Baker: Madam Chairman, because we have so many witnesses, I wonder if we could get agreement from the committee—I would move the motion if it is necessary—that questioners be limited to five minutes instead of ten on each round?

The Chairman: The time is going to be limited. Is it agreed?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: The Chair now recognizes Mr. Crouse.

[Traduction]

vous garder, pour que vous puissiez nous aider à la payer rapidement; il s'agit de frais de procès aux États-Unis. Voilà qui nous ramène donc à la même situation.

Cinquièmement: le projet de loi devrait également aborder la question de la restructuration, qui va prendre effet à l'Île-du-Prince-Édouard, des quatre établissements suivants: la nouvelle société de Nouvelle-Écosse, Georgetown Seafoods, et les trois usines de National Sea de Morell, Summerside et Charlottetown; le projet de loi devrait donc leur permettre de pouvoir fonctionner à long terme, et également d'avoir une représentation équilibrée au conseil d'administration. Autrement dit, si le projet de loi C-170 est adopté, nous aimerions qu'au terme d'un accord avec le gouvernement fédéral, les quatre usines, je pense, de *National Sea* et de Nickerson, puissent continuer à fonctionner, puisqu'elles existent déjà.

Sixièmement: nous demandons que l'accord de restructuration exclue tout privilège de monopole au profit d'un chantier de construction de chalutiers, privilège qui avantagerait une des provinces Atlantiques aux dépens des autres. Autrement dit, laissez les affaires suivre leur cours, et ne cherchez pas à en faire bénéficiaire exclusivement l'une ou l'autre des provinces.

Enfin, j'ai ici une petite note en bas de page à vous lire: messieurs les membres du Comité, au cas où ce projet de loi serait adopté tel quel, nous craignons beaucoup pour l'avenir de l'investissement privé dans l'Île-du-Prince-Édouard. Nous pensons même que l'avenir de l'industrie serait tout simplement menacé.

Nous remercions le Comité de nous avoir donné l'occasion de lui faire part de nos vues, et nous espérons que le débat qui s'ensuivra permettra d'en arriver aux modifications nécessaires du projet de loi C-170.

Je tiens, madame le président, à vous remercier pour votre patience et pour votre participation, ainsi que de m'avoir permis de faire certaines digressions.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je crois que M. Ward Lambie est également avec vous ce soir . . .

M. Pratt: Oui. Excusez-moi.

Le président: . . . il est directeur de la Division des pêches à l'Île-du-Prince-Édouard.

Je reçois une note de M. Baker qui demande qu'une motion soit proposée.

M. Baker: Madame le président, étant donné le nombre des témoins, le Comité pourrait-il décider—je proposerai la motion si cela est nécessaire—que les questions ne devront pas dépasser cinq minutes, au lieu de dix, à chaque tour?

Le président: Êtes-vous d'accord pour que le temps soit ainsi limité?

Des voix: Approuvé.

Le président: Je passe la parole à M. Crouse.